



DÉCLARATION DE LA HAUTE REPRÉSENTANTE/VICE-PRÉSIDENTE FEDERICA MOGHERINI ET DU COMMISSAIRE CHRISTOS STYLIANIDES SUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AIDE HUMANITAIRE 2016

Bruxelles, le 19 août 2016

Tous les ans, à la date du 19 août, l'Union européenne ajoute sa voix à celles mettant à l'honneur l'incalculable contribution des travailleurs humanitaires qui, chaque jour, sauvent la vie d'autrui au péril de la leur. La Journée mondiale de l'aide humanitaire commémore la date anniversaire de l'attentat à la bombe contre le siège des Nations unies à Bagdad, en Iraq, en 2003, à l'occasion duquel 22 travailleurs humanitaires avaient perdu la vie.

Chef de file mondial de l'aide humanitaire en ces temps de crises sans précédent

L'assistance de l'UE, ajoutée aux fonds fournis par ses États membres, fait de l'Union européenne le premier donateur humanitaire au monde.

Globalement, l'aide humanitaire provenant du budget de l'UE a permis d'aider plus de 134 millions de victimes de catastrophes naturelles ou de conflits à travers plus de 80 pays en 2015.

Pour l'année 2016, la Commission européenne a adopté un budget initial sans précédent pour l'aide humanitaire, d'un montant de 1,1 milliard d'EUR pour l'instant. Ce budget record a été proposé dès lors que les besoins humanitaires augmentent dans le monde entier en raison du nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées à la suite de conflits armés, de l'impact croissant des catastrophes naturelles, du changement climatique et de la crise économique.

Alors que des millions de personnes ont été touchées en 2015 par des catastrophes naturelles, telles que le tremblement de terre au Népal, ce sont les conflits armés qui ont principalement été à l'origine des besoins humanitaires.

L'année passée a été ponctuée par quatre urgences majeures (Syrie, Iraq, Yémen et Soudan du Sud) selon les critères retenus par les Nations unies pour définir les niveaux de crise les plus élevés. L'année 2015 fut la pire en termes de déplacements forcés depuis la Seconde Guerre mondiale.

En conséquence, une grande partie de l'aide humanitaire de l'UE bénéficie aux réfugiés et aux personnes déplacées, la Commission européenne ayant consacré en 2015 plus de 1 milliard d'EUR, soit quelque 73 % de son budget annuel affecté à l'aide humanitaire, à des projets d'aide aux réfugiés et aux déplacés internes. La majeure partie de l'aide humanitaire aux réfugiés consiste en assistance alimentaire et nutrition (47 %), viennent ensuite, parmi les postes importants, la santé (13 %), l'eau, l'assainissement et l'hygiène (10 %), les abris et les produits non alimentaires (9 %) ainsi que la protection (8 %).

Compte tenu des crises humanitaires sans précédent qui ont marqué l'année 2015, la Commission européenne a ciblé l'aide humanitaire sur les plus nécessiteux et les plus vulnérables, en renforçant notamment sa réponse stratégique. Lors du premier sommet

humanitaire mondial, qui s'est tenu en mai 2016, l'Union s'est félicitée du lancement du «Grand Bargain» (grand compromis), visant à réorienter au moins un milliard d'USD, sur les cinq prochaines années, vers l'action humanitaire de première ligne, là où les besoins sont les plus criants.

L'aide humanitaire est, dans son intégralité, allouée en toute impartialité et indépendance à des organisations non gouvernementales et internationales, aux Nations unies et aux sociétés de la Croix-Rouge.

Travailleurs humanitaires: un métier de plus en plus périlleux

Ces vingt dernières années, les défis humanitaires ont gagné en complexité et les organisations humanitaires accèdent de plus en plus difficilement aux personnes dans le besoin. Au cours des 19 dernières années, près de 4 000 travailleurs humanitaires ont été la cible d'attentats de grande ampleur et plus d'un tiers d'entre eux ont été tués[1]. La majorité des victimes d'attentats sont des ressortissants travaillant dans leur propre pays.

Malgré une réduction des attaques commises contre les travailleurs humanitaires entre 2013 et 2015, la profession n'est pas devenue plus sûre pour autant. En effet, cette diminution du nombre d'attaques est due au fait que moins de travailleurs humanitaires ont pu être déployés sur le terrain à cause de situations instables en matière de sécurité. En conséquence, des millions de personnes dans le besoin risquent d'être privées d'une aide vitale si les organisations humanitaires sont contraintes de suspendre leurs opérations ou de se retirer de régions dangereuses en raison de l'insécurité qui y règne.

Les attaques perpétrées contre le personnel humanitaire constituent une violation flagrante du droit humanitaire international, dont le but est de limiter l'impact des conflits armés sur les civils. Il définit les responsabilités des États et des parties non étatiques en cas de conflit armé, ainsi que des questions fondamentales telles que le droit de bénéficier d'une aide humanitaire, la protection des populations civiles, y compris des professionnels de la santé et des travailleurs humanitaires, et la protection des groupes vulnérables.

Les principes directeurs de l'action humanitaire - humanité, impartialité, neutralité et indépendance - trouvent eux aussi leur fondement dans le droit humanitaire international.

L'Union européenne s'est engagée à promouvoir le respect du droit humanitaire international à l'échelle mondiale. La Commission européenne finance également la formation en droit humanitaire international du personnel civil et militaire engagé dans des opérations de gestion des crises menées par l'UE.